



Le ministère de l'Éducation nationale et de la Formation professionnelle (MENFP), à travers la Direction d'appui à l'enseignement privé et du partenariat (DAEPP), a procédé symboliquement, mercredi, à la remise d'une centaine de licence à des directeurs et directrices d'écoles venant des dix départements du pays, a constaté Haïti Press Network.

« Une école de qualité pour une nation équilibrée et un État renforcé », c'est en effet autour de ce thème que s'est déroulée la cérémonie au Champ de Mars, en présence du directeur général du ministère, M. Denis Cadeau et du responsable de la Direction d'appui à l'enseignement privé et du partenariat, M Jean Wilnor Pierre.

Ce sont, au total, 655 licences que la DAEPP doit distribuer dans le cadre de l'exécution du Plan Opérationnel Prioritaire (POP) du ministère de l'Éducation nationale et de la Formation professionnelle.

L'objectif final, indique le numéro 2 du MENFP, Denis Cadeau, est de permettre à toutes les écoles non publiques de détenir un certificat d'accréditation (licence, permis de fonctionnement ou permis de poursuite d'opérations) d'ici à la fin 2015, conformément aux prescrits du Plan opérationnel.

« Il est inconcevable que sur un effectif de 14162 établissements scolaires, 6631 n'ont pas encore produit de demande d'accréditation. Pire, seulement le tiers des écoles ayant produit

Écrit par AL/HPN

Jeudi, 19 Décembre 2013 08:47

une demande sont accréditées », a fait savoir M. Cadeau.



Les écoles accréditées sont évaluées sur trois aspects : physique, administratif et pédagogique. Désormais, la demande d'accréditation est possible sur internet, ont informé les responsables qui ont profité de l'occasion pour inviter les directeurs et directrices d'établissements scolaires non publics à se mettre à jour.

Réagissant au terme de la cérémonie, Alain Louis, directeur de l'école « Kè kontre », a promis aux noms de ses collègues, de faciliter le partenariat avec le ministère de l'Éducation nationale qui lutte depuis quelque temps pour la refondation du système.

« Nous sommes prêts à faciliter le partenariat avec le ministère au profit de l'amélioration du système éducatif », a déclaré Alain Louis, avant de remercier les responsables du MENFP pour avoir pris cette décision.

Texte et photo : Alix Laroche

alix.l@hpnhaiti.com